

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION SPRÉCIALE DU

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

TENUE LE 10 NOVEMBRE 2010

Présences: Mmes Josée Dubé

Jocelyne Poiré Josée Simard Josée Nolet Roxan Sabourin Isabelle Petit Johanne Duguay

MM. Yoland Nadon

Donald Lecomte

André Bilodeau, directeur

Absences Mmes Rose-Anne Mercier

Monia Champagne

Catye Brière

Marie-Josée Brassard

Josée Fortin Sonia Lemay

Mot de bienvenue Madame Josée Dubé souhaite la bienvenue à tous.

Vérification du

quorum

Le quorum est atteint.

Adoption

CE-304-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Catye Brière,

de l'ordre

du jour QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2010 CE-305-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Isabelle Petit

QUE le procès-verbal verbal de la rencontre spéciale du 12 octobre soit accepté avec la modification à la liste de présences en déplaçant monsieur Lecomte vers les absents.

Adoptée

Correspondance

- Fascicule planification stratégique remis par la direction
- Rendez-vous RAP: rappel pour mercredi prochain
- Résolution Acti-leader (voir l'exemple ici-bas)

CE-306-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Josée Simard,

QUE le conseil d'établissement appuie la tenue du projet «Acti-leader» dans son école et s'engage à évaluer la pertinence de poursuivre le projet dans les années à venir, avec ou sans le financement de Québec en Forme.

Adoptée

Présentation de madame Suzanne Blais

1er sujet : Madame Blais vient présenter les nouveaux vêtements Ozone.

Elle nous indique les avantages de la collection :

- Fait au Québec
- Brodé sur place
- Commande directe des parents à un numéro sans frais
- Livraison aux deux semaines
- Pas de nombre minimum à commander
- Compagnie qui habille plus de 10 000 enfants dans les écoles du Québec
- Compagnie qui a fait ses preuves depuis les dix dernières années
- Vêtements de qualité, produit longue durée
- Un seul profil de vêtement pour gars et fille

- Grandeurs 3x small à 3x large (grand éventail)
- Mode de paiement diversifié (visa, argent, probablement Pay pal sous peu)
- Prix assuré pour les deux prochaines années malgré les hausses du prix du coton.
- Possible de retourner la marchandise.
- Pas d'inventaire à tenir pour sa boutique.
- Inconvénient : prix un peu plus élevé environ 10%.

Les membres demandent à madame Blais de vérifier si la compagnie peut faire des t-shirts et si les kangourous peuvent être aux couleurs de l'école.

Les membres demandent à madame Blais d'attendre pour que nous fassions une promotion à tous avant le lancement.

2° sujet : madame Blais nous dépose un document pour sa vente de liquidation.

Dans un prochain Saviez-vous que, nous expliquerons aux parents la réalité (fournisseur actuel n'offre plus ce service, manque certaines grandeurs, acceptation temporaire de vêtements sans l'effigie de l'école en attendant que la nouvelle collection soit mise de l'avant, demande des parents de poursuivre pour les deux prochaines années, contrat nous reliant avec madame Blais.

Nous déciderons le 7 décembre prochain de la date d'écoulement de la marchandise afin de l'aider à diminuer son inventaire.

Offre de monsieur Suivi de l'offre de monsieur Larche (paniers de Noël de l'école) Larche

Le directeur indique les 20 et 21 décembre les enfants pourront profiter des jeux qui sont une commandite de la compagnie de monsieur Larche. Le projet permettra de recueillir, en début décembre, des denrées non

	périssables pour des familles qui Noël.	apprécieraient recevoir un panier de
Prochaine rencontre	La prochaine rencontre aura lieu le 7	7 décembre à 19h30
Levée de l'assemblée	Madame Isabelle Petit propose la levée de l'assemblée. Il est 20h30 CE-307-10 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sonia Lemay,	
	QUE l'assemblée soit	levée.
		Adoptée
	André Bilodeau, directeur	Josée Dubé, présidente